

Fiche de données de sécurité**RHODOLINE® 581B**

Version 1.3

Date de révision: 03/13/2024

SECTION 1. IDENTIFICATION**Nom du produit** : RHODOLINE® 581B

Synonymes : Donnée non disponible

Utilisation recommandée du produit et restrictions d'utilisationUtilisation recommandée : Antimousse
Antimousse

Utilisations restreintes : Donnée non disponible

Fournisseur ou reconditionnement Détails**Société** : Univar Solutions Canada Ltd.**Adresse** : 64 Arrow Road
North York, ON, M9M 2L9
Canada**Manufactured By** : Solvay USA Inc.**Numéro d'appel d'urgence:**Contact d'urgence local : Pendant les heures de bureau du lundi au vendredi, de 8h00 à 16h30
(heure normale du Pacifique) : 1-866-686-4827**Renseignements complémentaires :** Partie responsable: Département de la conformité des produits
E-mail: SDSNA@univarsolutions.com
Demandes de FDS : 1-855-429-2661
Website: www.univarsolutions.com**SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS****Classification dangereuse de la substance ou du mélange**

Pas une substance ni un mélange dangereux.

Éléments d'étiquetage

Pas une substance ni un mélange dangereux.

Autres dangers

Aucun(e) à notre connaissance.

SECTION 3. COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substance/mélange : Mélange

Composants dangereux

No.-CAS	Nom Chimique	% par poids	Synonymes
64742-47-8	Distillates (petroleum), hydrotreated light	80 - 100	Distillates (petroleum), hydrotreated light
300-92-5	Aluminum, hydroxybis(octadecanoato-.kappa.O)-	5 - 10	Aluminum, hydroxy-bis(octadecanoato-.kappa.O)-
57-11-4	Octadecanoic acid	1 - 5	Octadecanoic acid

Fiche de données de sécurité

RHODOLINE® 581B

Version 1.3

Date de révision: 03/13/2024

La concentration ou la plage de concentration réelle est retenue en tant que secret industriel

SECTION 4. MESURES DE PREMIERS SECOURS

Conseils généraux	: S'éloigner de la zone dangereuse. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant. Les symptômes d'empoisonnement peuvent apparaître seulement plusieurs heures plus tard. Ne pas laisser la victime sans surveillance. Consulter un médecin.
En cas d'inhalation	: Consulter un médecin après toute exposition importante. En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin.
En cas de contact avec la peau	: Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés. En cas de contact avec la peau, bien rincer à l'eau. Enlever immédiatement tout vêtement souillé.
En cas de contact avec les yeux	: Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution. Enlever les lentilles de contact. Protéger l'oeil intact. Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
En cas d'ingestion	: Maintenir l'appareil respiratoire dégagé. Ne pas faire vomir sans l'avis d'un médecin. Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin. Transporter immédiatement la victime à l'hôpital.

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés	: Poudre chimique sèche Dioxyde de carbone (CO ₂) Mousse
Moyens d'extinction inappropriés	: Jet d'eau à grand débit
Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie	: Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.
Produits de combustion dangereux	: Oxydes de carbone fumées toxiques
Méthodes spécifiques d'extinction	: Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir complètement les conteneurs fermés.
Information supplémentaire	: Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

Fiche de données de sécurité**RHODOLINE® 581B**

Version 1.3

Date de révision: 03/13/2024

Équipements de protection particuliers des pompiers : Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.
Utiliser un équipement de protection individuelle.

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence : Utiliser un équipement de protection individuelle.
Assurer une ventilation adéquate.

: Utiliser un équipement de protection individuelle.
Assurer une ventilation adéquate.
Évacuer le personnel vers des endroits sûrs.
Le matériel peut créer des conditions glissantes.

Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter que le produit arrive dans les égouts.
Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité.
En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage : Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure).
Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.
Nettoyer soigneusement le sol et les objets contaminés en observant les règlements concernant l'environnement.

SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.

Conseils pour une manipulation sans danger : Éviter la formation d'aérosols.
Ne pas inhaler les vapeurs/poussières.
Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation.
Éviter le contact avec la peau et les yeux.
Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.
Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail.
Prévoir un renouvellement d'air et/ou une ventilation suffisante dans les ateliers.
Éliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations locales et nationales.
Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Fiche de données de sécurité

RHODOLINE® 581B

Version 1.3

Date de révision: 03/13/2024

Conditions de stockage
sures

Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.
Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail.
: Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré.
Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement.
Respecter les mises-en-garde de l'étiquette.
Les installations et le matériel électriques doivent être conformes aux normes techniques de sécurité.

SECTION 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

No.-CAS	Composants	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle / Concentration admissible	Base
64742-47-8	Distillates (petroleum), hydro-treated light	TWA	5 mg/m3	CA AB OEL
		STEL	10 mg/m3	CA AB OEL
		LMPT	525 mg/m3	CA ON OEL
		TWA (Brouillard)	5 mg/m3	CA AB OEL
		STEL (Brouillard)	10 mg/m3	CA AB OEL
		TWA	200 mg/m3 (la vapeur d'hydrocarbure totale)	CA BC OEL
		TWA	200 mg/m3 (la vapeur d'hydrocarbure totale)	CA AB OEL
		VEMP	200 mg/m3	CA QC OEL
57-11-4	Octadecanoic acid	TWA	10 mg/m3	CA AB OEL
		VEMP	10 mg/m3	CA QC OEL
		TWA (Inhalable)	10 mg/m3	CA BC OEL
		TWA (Respirable)	3 mg/m3	CA BC OEL

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire : Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.
En cas de formation de vapeurs, utiliser un respirateur avec un filtre homologué.

Protection des mains

Remarques : Il convient de discuter au préalable avec le fournisseur des gants de protection si ceux-ci sont bien adaptés à un poste de travail spécifique.

Protection des yeux : Flacon pour le rinçage oculaire avec de l'eau pure
Lunettes de sécurité à protection intégrale
Lunettes de sécurité
S'assurer que les emplacements des douches oculaires et des douches de sécurité sont proches des emplacements des postes de travail.

Fiche de données de sécurité

RHODOLINE® 581B

Version 1.3

Date de révision: 03/13/2024

Protection de la peau et du corps	: Vêtements étanches Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste de travail.
Mesures de protection	: Porter un équipement de protection adéquat. Éviter le contact avec la peau. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
Mesures d'hygiène	: Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après manipulation du produit. Enlever les vêtements contaminés et l'équipement de protection avant d'entrer dans les zones à manger.

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect	: liquide
Couleur	: blanc cassé
Odeur	: légère
Seuil olfactif	: Donnée non disponible
pH	: 4.5 - 6.5 @ 2 % @ 20 - 25 °C (68 - 77 °F)
Freezing Point (Point de fusion/point de congélation)	: Donnée non disponible
Boiling Point (Point/intervalle d'ébullition)	: 93 - 206 °C (199 - 403 °F) (1013 hPa)
Point d'éclair	: 120 °C (248 °F) Méthode: Creuset fermé Pensky-Martens
Taux d'évaporation	: < 1 (Acétate de n-butyle = 1)
Inflammabilité (solide, gaz)	: Donnée non disponible
Limite d'explosivité, supérieure	: Donnée non disponible
Limite d'explosivité, inférieure	: Donnée non disponible
Pression de vapeur	: < 2.67 hPa @ 20 °C (68 °F)
Densité de vapeur relative	: Donnée non disponible
Densité relative	: 0.81 @ 25 °C (77 °F) Substance de référence: (eau = 1)
Densité	: Donnée non disponible
Solubilité(s)	
Hydrosolubilité	: dispersable
Solubilité dans d'autres solvants	: Donnée non disponible
Coefficient de partage: n-octanol/eau	: Donnée non disponible

Fiche de données de sécurité**RHODOLINE® 581B**

Version 1.3

Date de révision: 03/13/2024

Température d'auto-inflammation	: Donnée non disponible
Décomposition thermique	: Donnée non disponible
Viscosité	
Viscosité, dynamique	: < 10 Pa.s @ 25 °C (77 °F)
Viscosité, cinématique	: > 20.5 mm ² /s @ 40 °C (104 °F)

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	: Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.
Stabilité chimique	: Stable dans des conditions normales.
Possibilité de réactions dangereuses	: Pas de dangers particuliers à signaler.
Conditions à éviter	: Tenir éloigné de la chaleur, des flammes, des étincelles et d'autres sources d'inflammation.
Matières incompatibles	: Oxydants forts
Produits de décomposition dangereux	: Monoxyde de carbone, dioxyde de carbone et hydrocarbures imbrûlés (fumée). oxydes d'aluminium

SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**Informations sur les voies d'exposition probables**

Absorption par la peau

Toxicité aiguë**Produit:**

Toxicité aiguë par inhalation : Evaluation: La substance ni le mélange ne présente une toxicité aiguë par inhalation

Composants:**64742-47-8:**

Toxicité aiguë par inhalation : Evaluation: Le composant/mélange est modérément toxique après une inhalation de courte durée.

300-92-5:

Toxicité aiguë par voie orale : Remarques: supposé non toxique

Toxicité aiguë par inhalation : Remarques: supposé non toxique

Toxicité aiguë par voie cutanée : Remarques: supposé non toxique

Corrosion cutanée/irritation cutanée**Produit:**

Fiche de données de sécurité**RHODOLINE® 581B**

Version 1.3

Date de révision: 03/13/2024

Résultat: Pas d'irritation de la peau

Composants:**64742-47-8:**

Résultat: Irritant pour la peau.

300-92-5:

Résultat: Irritant pour la peau.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire**Produit:**

Résultat: Pas d'irritation des yeux

Composants:**64742-47-8:**

Résultat: Irritant pour les yeux, réversible en 7 jours

300-92-5:

Résultat: Irritant pour les yeux.

Mutagénicité sur les cellules germinales**Composants:****300-92-5:**

Mutagénicité sur les cellules germinales - Evaluation : classification de la mutagénicité impossible

Cancérogénicité**Composants:****300-92-5:**

Cancérogénicité - Evaluation : classification de la cancérogénicité impossible

ACGIH

Carcinogène confirmé chez les animaux dont l'incidence est inconnue chez les humains

64742-47-8

Distillates (petroleum), hydro-treated light

Toxicité pour la reproduction**Composants:****300-92-5:**

Toxicité pour la reproduction - Evaluation : classification de la reproduction impossible

Tératogénicité - Evaluation : classification de la tératogénicité impossible

Fiche de données de sécurité**RHODOLINE® 581B**

Version 1.3

Date de révision: 03/13/2024

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**Produit:**

Evaluation: La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition unique.

Composants:**64742-47-8:**

Organes cibles: Système nerveux

Evaluation: La substance ou le mélange est classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition unique, catégorie 3 avec effets narcotiques.

Toxicité par aspiration**Composants:****64742-47-8:**

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Information supplémentaire**Produit:**

Remarques: Les symptômes de surexposition peuvent être maux de tête, vertiges, fatigue, nausée et vomissements.

Des concentrations à un niveau très supérieur à la VME peuvent donner des effets narcotiques. Les solvants risquent de dessécher la peau.

SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**Écotoxicité****Composants:****64742-47-8:**

Facteur M (Toxicité chronique pour le milieu aquatique) : 1

Toxicité aiguë pour le milieu aquatique- Evaluation : Toxique pour les organismes aquatiques.

Toxicité chronique pour le milieu aquatique- Evaluation : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

300-92-5:

Toxicité pour les poissons : Remarques: supposé non toxique

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : Remarques: supposé non toxique

Toxicité pour les algues : Remarques: supposé non toxique

Persistance et dégradabilité

Donnée non disponible

Fiche de données de sécurité**RHODOLINE® 581B**

Version 1.3

Date de révision: 03/13/2024

Potentiel de bioaccumulation

Donnée non disponible

Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

Autres effets néfastes**Produit:**

Information écologique supplémentaire : Un danger environnemental ne peut pas être exclu dans l'éventualité d'une manipulation ou d'une élimination peu professionnelle.

SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**Méthodes d'élimination**

Déchets de résidus : Éliminer les substances conformément aux réglementations locales, nationales et fédérales en vigueur.
Pour obtenir de l'assistance relativement à vos besoins en matière de gestion des déchets, notamment l'élimination, le recyclage et la réduction du flux des déchets, communiquez avec Univar Solutions ChemCare: 1-800-637-7922

Emballages contaminés : Vider les restes.
Éliminer comme produit non utilisé.
Ne pas réutiliser des récipients vides.

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

TDG (Transportation of Dangerous Goods): Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

IATA (International Air Transport Association): Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

Code IMDG: Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

SECTION 15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

Ce produit a été classé selon les critères de danger du Règlement sur les produits dangereux (RPD) et la FDS contient toutes les informations requises par le RPD.

NPRI Composants : 123-91-1
75-21-8

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

DSL : Tous les composants de ce produit sont sur la liste cana-

Fiche de données de sécurité

RHODOLINE® 581B

Version 1.3

Date de révision: 03/13/2024

dienne LIS

AICS	: Listé ou en conformité avec l'inventaire
NZIoC	: Listé ou en conformité avec l'inventaire
ENCS	: Listé ou en conformité avec l'inventaire
KECI	: Listé ou en conformité avec l'inventaire
PICCS	: Listé ou en conformité avec l'inventaire
IECSC	: Listé ou en conformité avec l'inventaire

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

Les informations accumulées sont basées sur les données dont nous avons connaissance et sont censées être correctes à la date de publication. Étant donné que ces informations peuvent être utilisées dans des conditions indépendantes de notre volonté et avec lesquelles nous pourrions ne pas être familiers et que les données mises à disposition deviennent disponibles postérieurement à la date des présentes, nous n'assumons aucune responsabilité pour les résultats de leur utilisation. Les destinataires sont priés de confirmer, au besoin, que les informations sont à jour, applicables et adaptées à leur situation. Cette fiche signalétique a été préparée par le service de la sécurité des produits EEX de Univar Solutions (1-855-429-2661), SDSNA@univarsolutions.com.

Date de révision : 03/13/2024

Ancienne FDS : R0318780

Numéro de la matière:
16215785, 16178758, 638912, 85477, 147899

Key or legend to abbreviations and acronyms used in the safety data sheet			
ACGIH	American Conference of Government Industrial Hygienists	LD50	Lethal Dose 50%
AICS	Australia, Inventory of Chemical Substances	LOAEL	Lowest Observed Adverse Effect Level
DSL	Canada, Domestic Substances List	NFPA	National Fire Protection Agency
NDSL	Canada, Non-Domestic Substances List	NIOSH	National Institute for Occupational Safety & Health
CNS	Central Nervous System	NTP	National Toxicology Program
CAS	Chemical Abstract Service	NZIoC	New Zealand Inventory of Chemicals
EC50	Effective Concentration	NOAEL	No Observable Adverse Effect Level
EC50	Effective Concentration 50%	NOEC	No Observed Effect Concentration
EGEST	EOSCA Generic Exposure Scenario Tool	OSHA	Occupational Safety & Health Administration
EOSCA	European Oilfield Specialty Chemicals Association	PEL	Permissible Exposure Limit
EINECS	European Inventory of Existing Chemical Substances	PICCS	Philippines Inventory of Commercial Chemical Substances

Fiche de données de sécurité

RHODOLINE® 581B

Version 1.3

Date de révision: 03/13/2024

MAK	Germany Maximum Concentration Values	PRNT	Presumed Not Toxic
GHS	Globally Harmonized System	RCRA	Resource Conservation Recovery Act
>=	Greater Than or Equal To	STEL	Short-term Exposure Limit
IC50	Inhibition Concentration 50%	SARA	Superfund Amendments and Reauthorization Act.
IARC	International Agency for Research on Cancer	TLV	Threshold Limit Value
IECSC	Inventory of Existing Chemical Substances in China	TWA	Time Weighted Average
ENCS	Japan, Inventory of Existing and New Chemical Substances	TSCA	Toxic Substance Control Act
KECI	Korea, Existing Chemical Inventory	UVCB	Unknown or Variable Composition, Complex Reaction Products, and Biological Materials
<=	Less Than or Equal To	WHMIS	Workplace Hazardous Materials Information System
LC50	Lethal Concentration 50%		